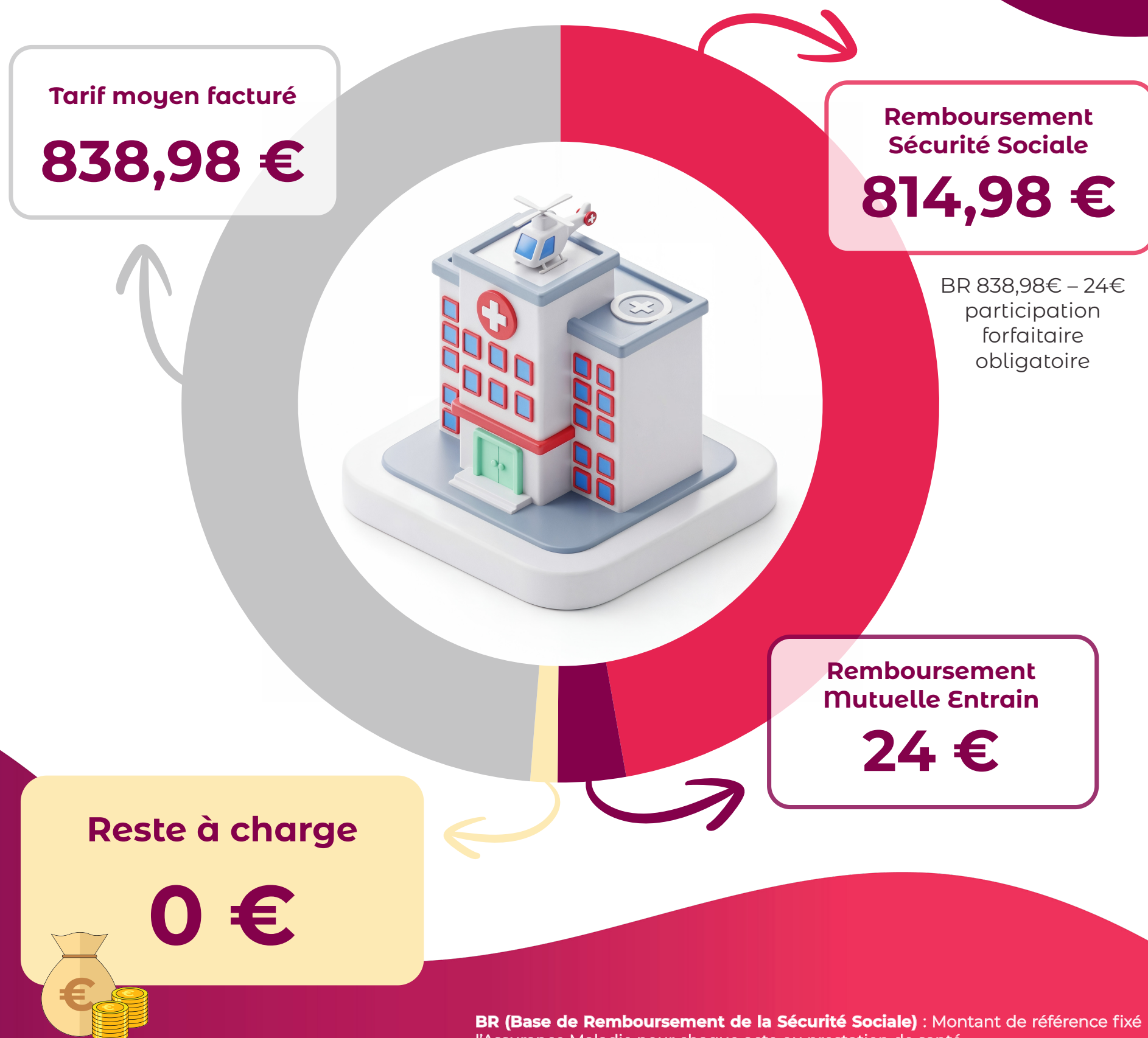


Gamme Pro Transport

Exemples de remboursement

Niveau 1

Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?

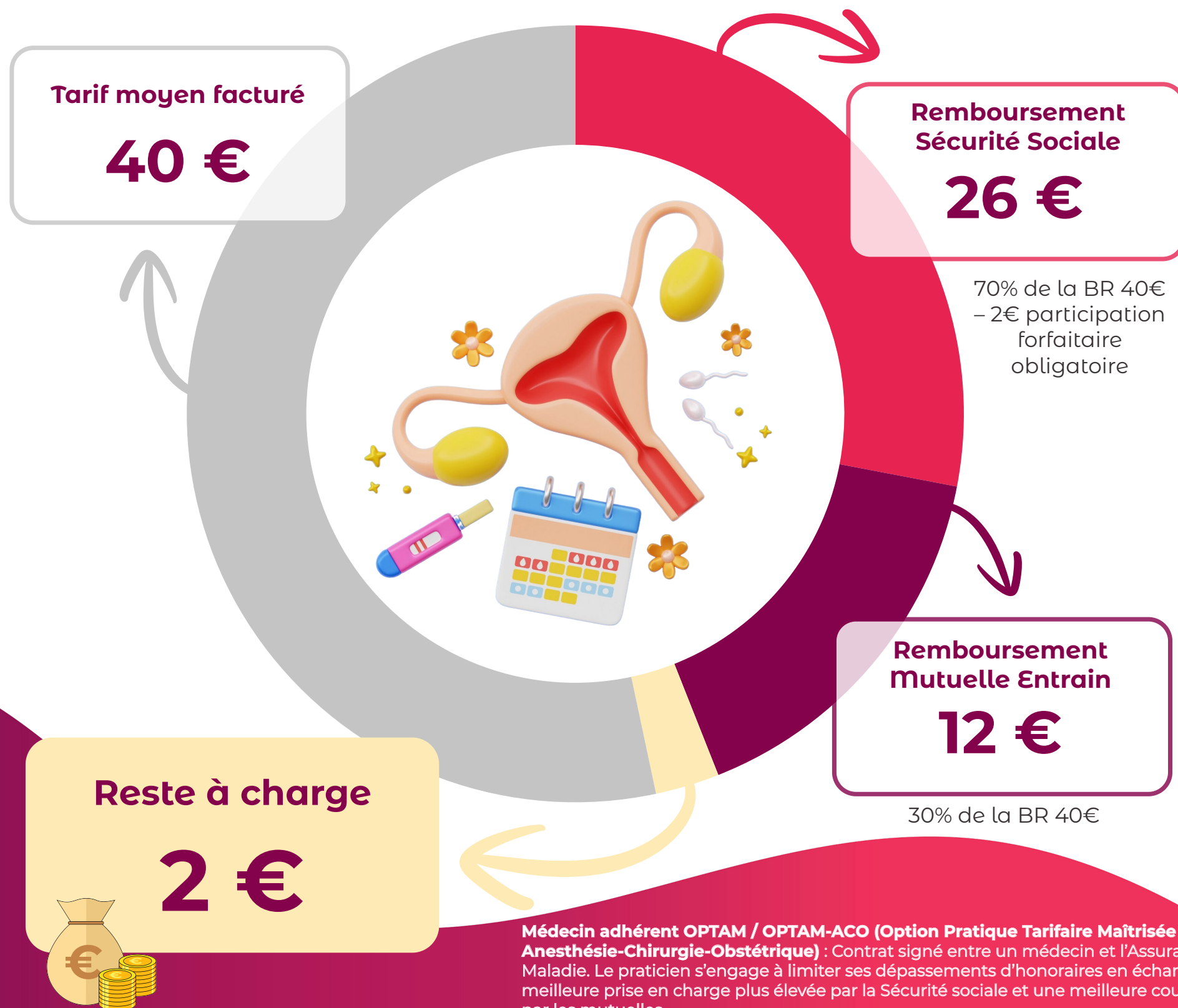


BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO***



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 1 : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

66 €

Remboursement
Sécurité Sociale

14,10 €

70% de la BR 23€ – 2€
participation forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain

6,90 €

30% de la BR

Reste à charge

45 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 2 : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

950 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

710 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement hors 100% santé

Tarif moyen
1515 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

260 €

Forfait de remboursement
jusqu'à 500€ par oreille, soit :
500 € - 240 € (déjà remboursé
par la Sécu)

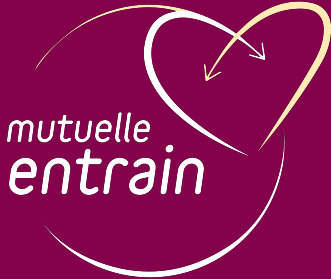
Reste à charge

1015 €

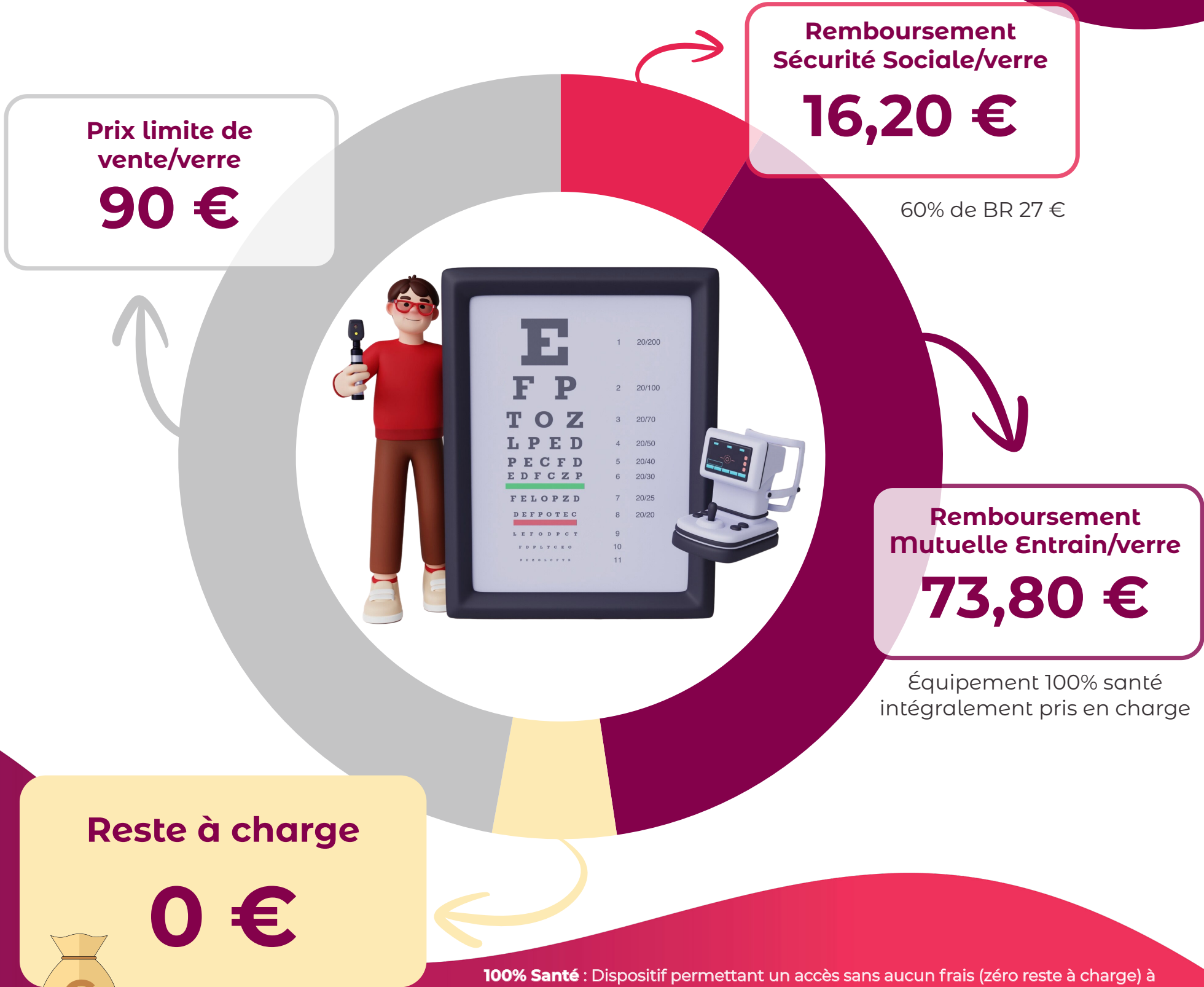


Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **verres progressifs** de lunette ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen/verre

246 €

Remboursement
Sécurité Sociale /verre

0,03 €

60% de BR 0,05 €

Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

109,97 €

Forfait de remboursement
plafonné à 110€/verre comprenant le
remboursement de la Sécu

Reste à charge/verre

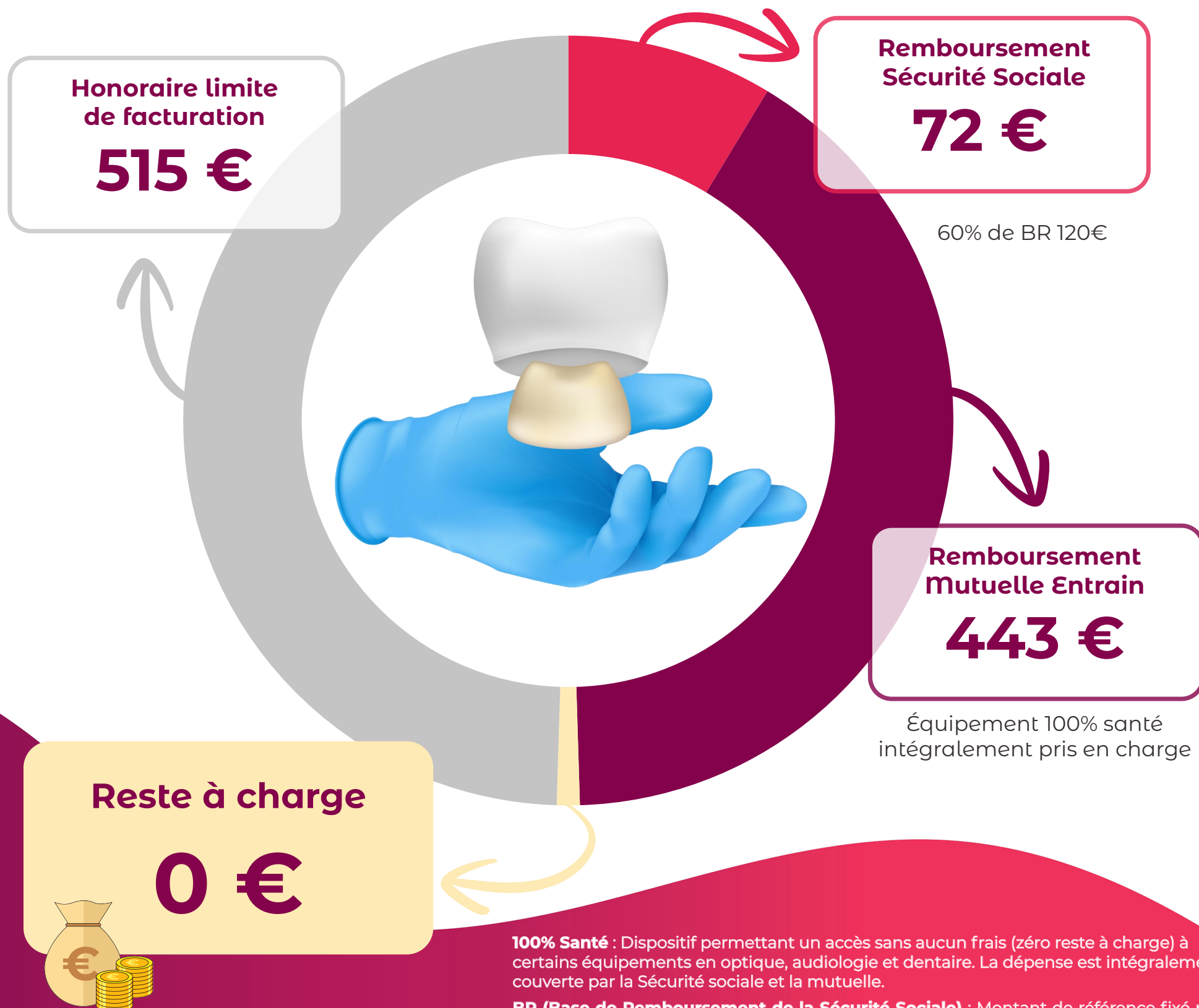
136 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen

561,99 €

Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entrain

168 €

200% de la BR 120 € - 72 €
(60% déjà remboursé par la
Sécurité Sociale)

Reste à charge

321,99 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par
l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait
ostéopathie



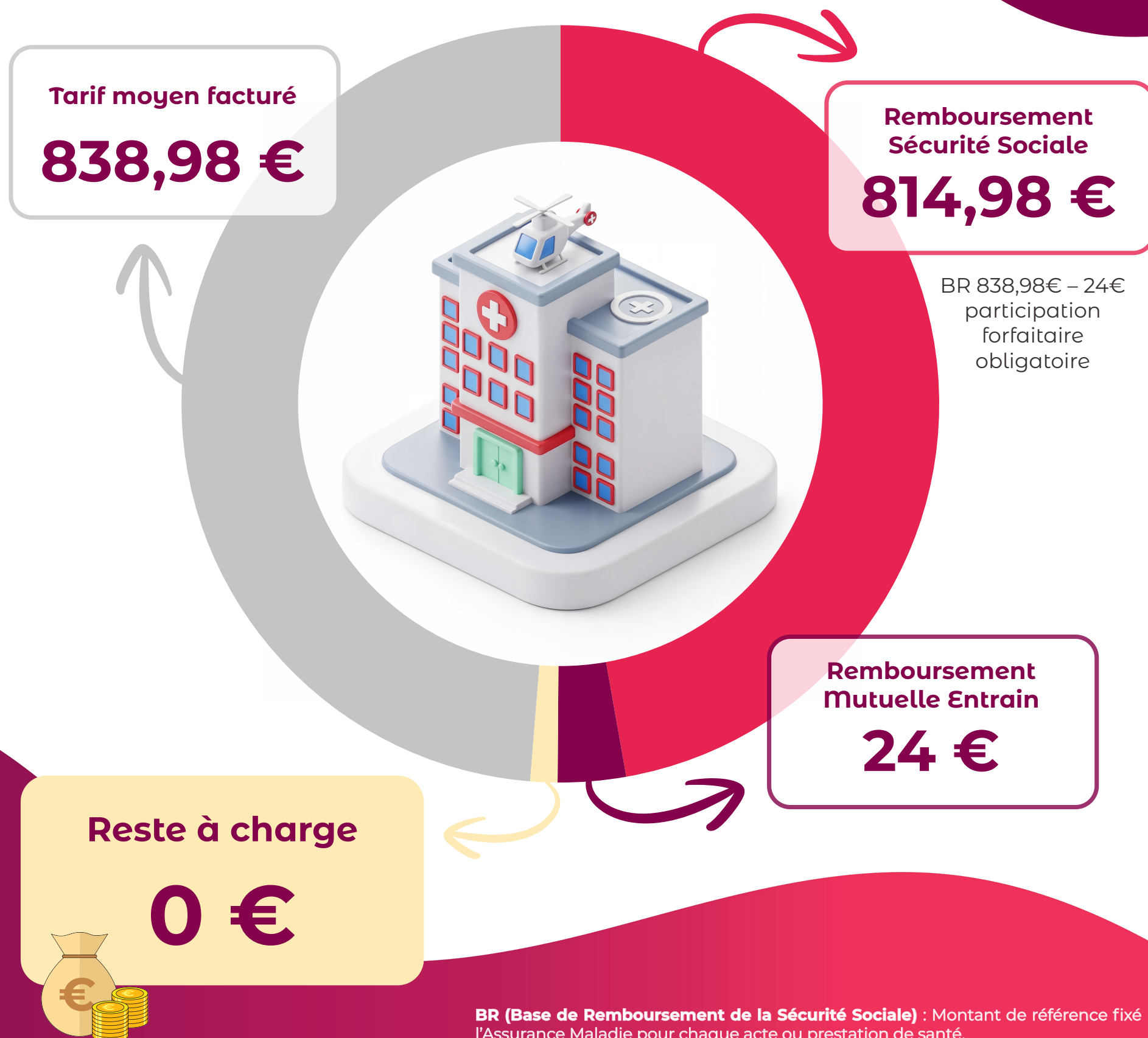
Forfait annuel

100 €

Gamme Pro Transport

Exemples de remboursement Niveau 2

Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?

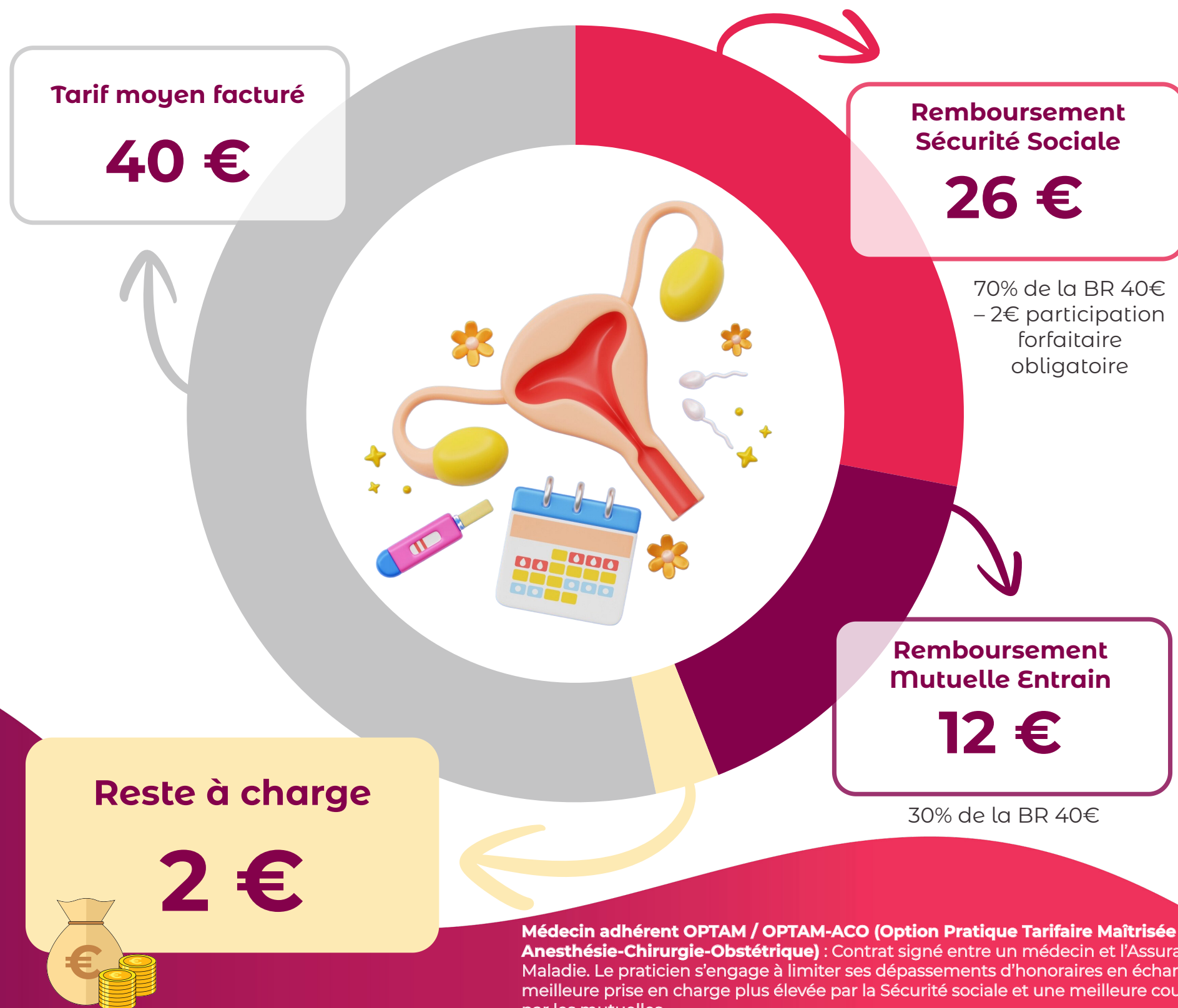


BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO***



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 1 : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

66 €

Remboursement
Sécurité Sociale

14,10 €

70% de la BR 23€ – 2€
participation forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain

13,80 €

130% de la BR 23€ –
70% déjà remboursé par la Sécu

Reste à charge

38,10 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 2 : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

950 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

710 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement hors 100% santé

Tarif moyen
1515 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

610 €

Forfait de remboursement
jusqu'à 850€ par oreille, soit :
850€ - 240 €

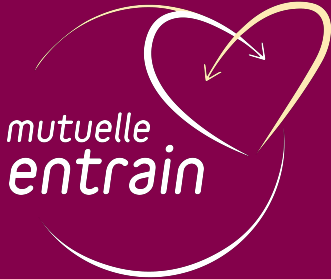
Reste à charge

665 €

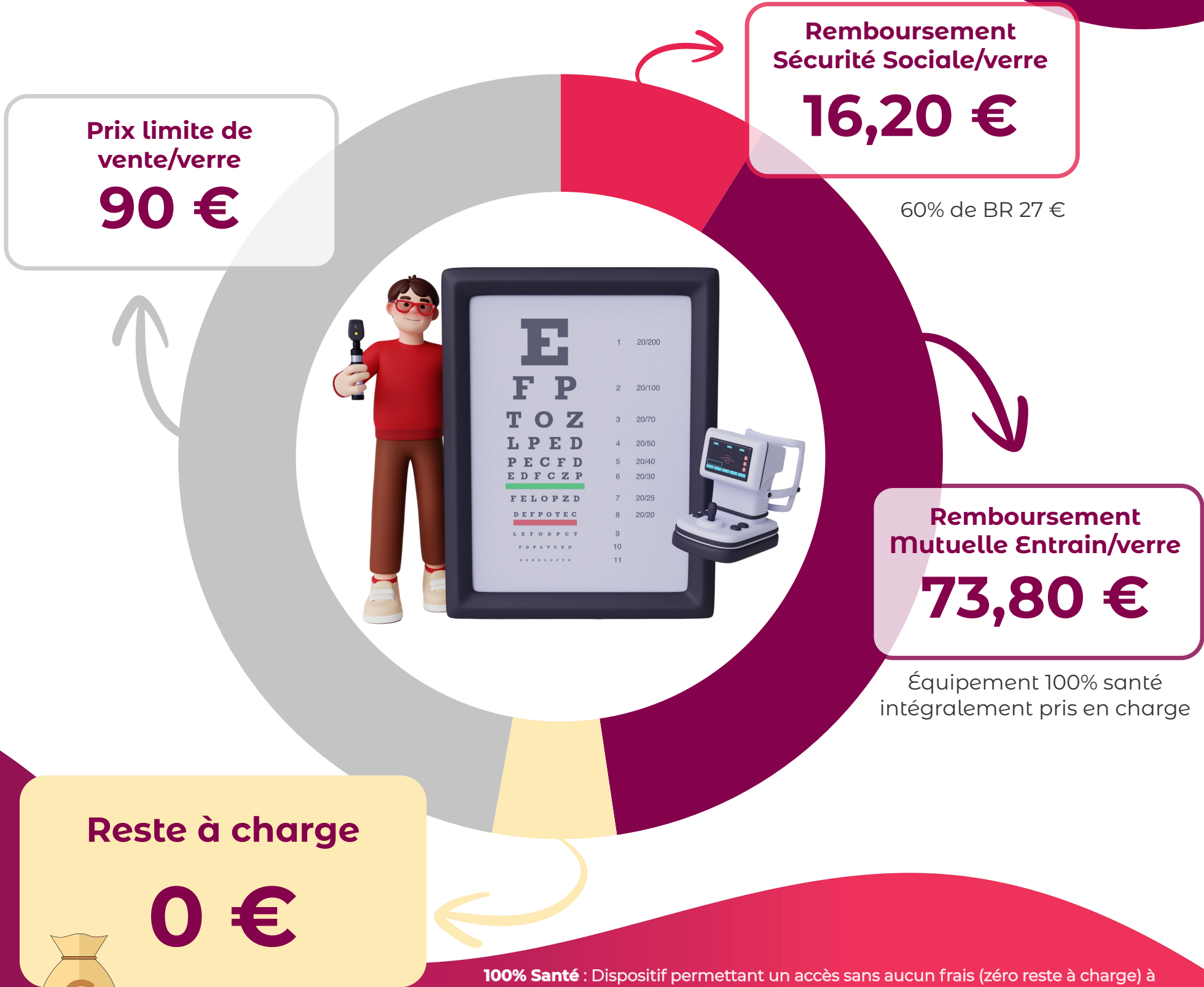


Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **verres progressifs** de lunette ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen/verre

246 €

Remboursement
Sécurité Sociale /verre

0,03 € / verre

60% de BR 0,05 €

Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

149,97 €

Forfait de remboursement
plafonné à 300 €, soit 150€/verre

Reste à charge/verre

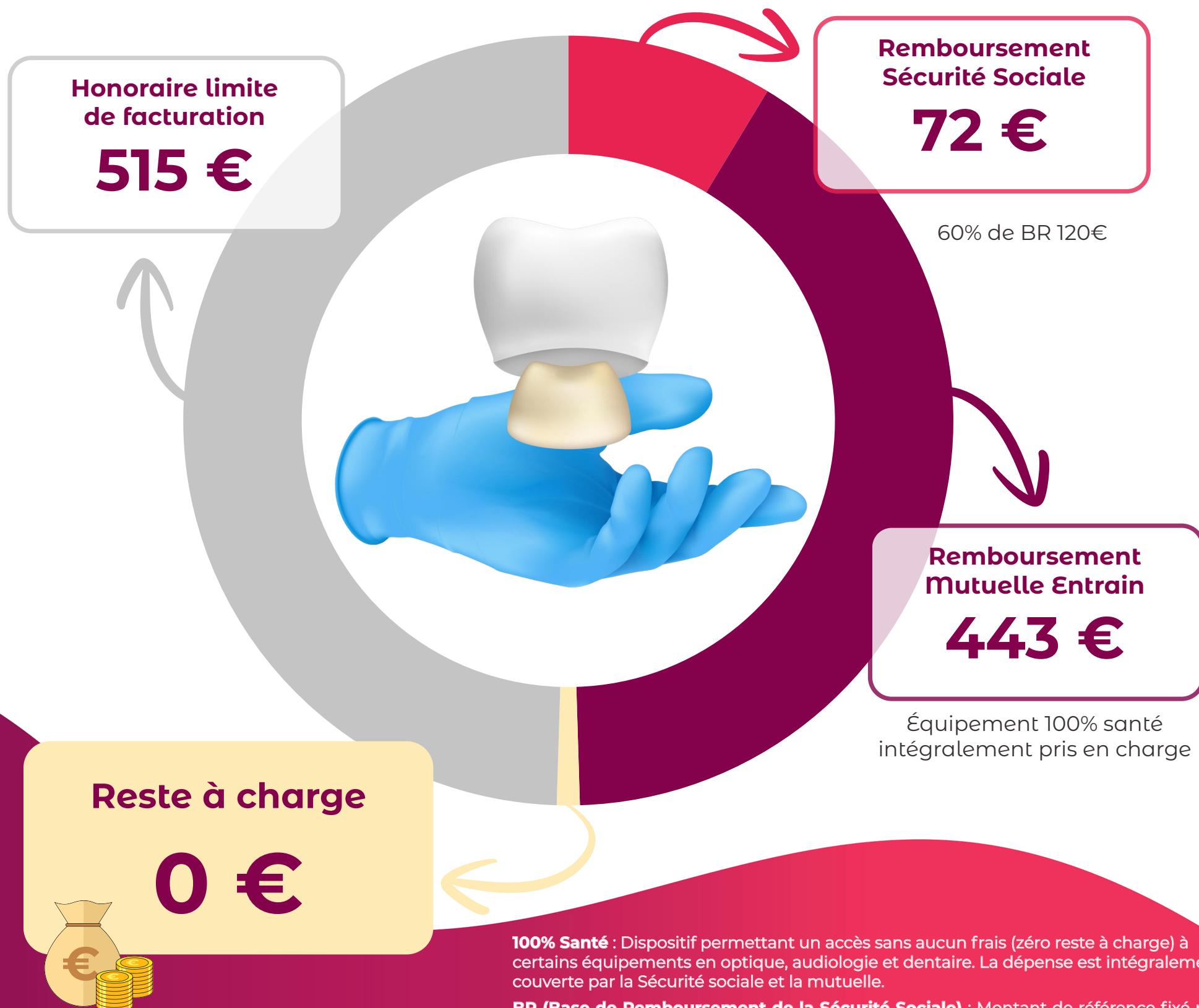
96 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen

561,99 €

Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entrain

168 €

200% de la BR 120 € - 72 €
(60% déjà remboursé par la
Sécurité Sociale)

Reste à charge

321,99 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par
l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait
**médecine douce chez un professionnel
avec diplôme d'état**



Acupuncteur

Diététicien

Psychologue

Ergothérapeute

Pédicure

Podologue

Étiopathe

Chiropracteur

Psychomotricien

Homéopathe

Forfait annuel

110€

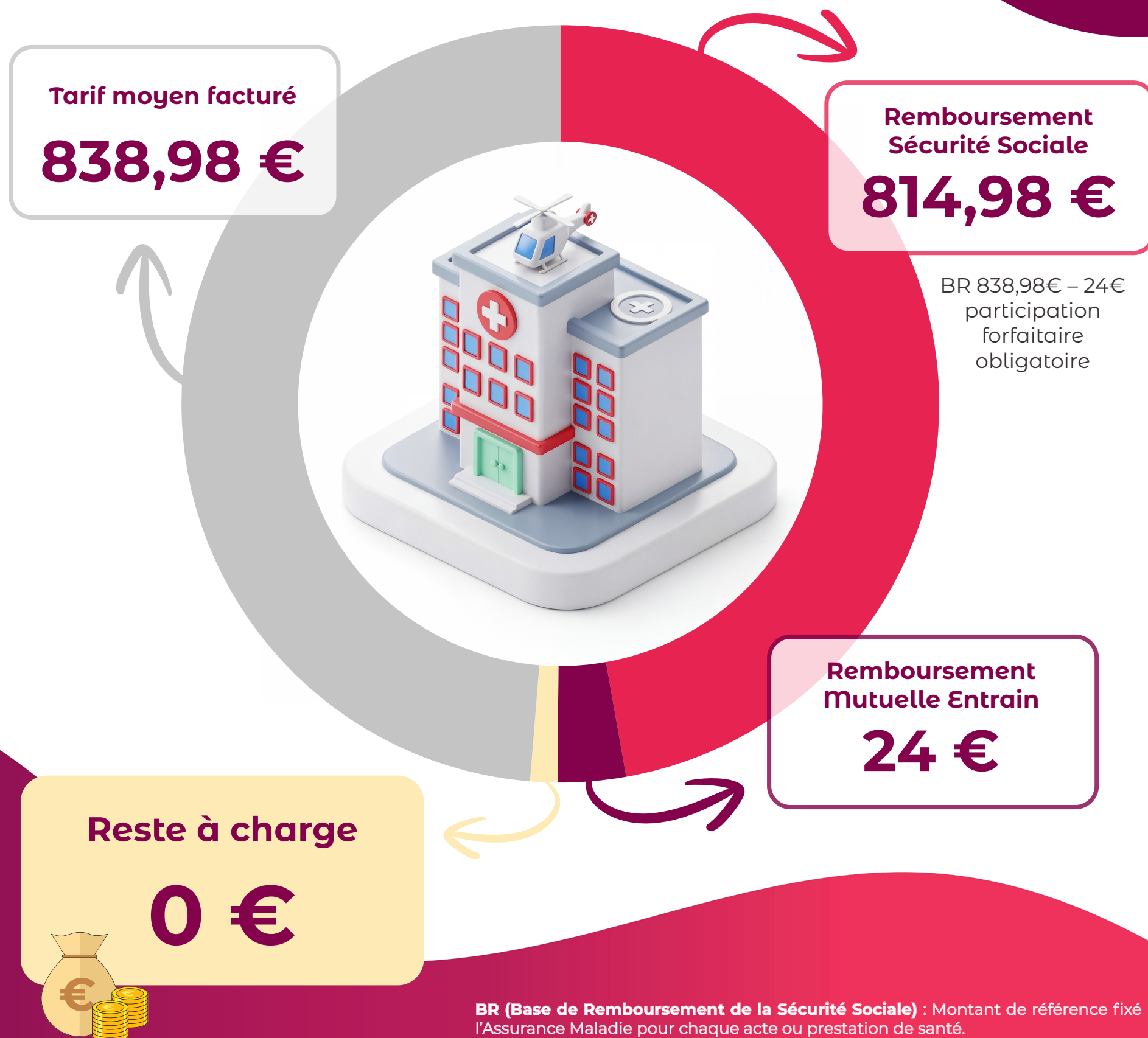


Gamme Pro Transport

Exemples de remboursement

Niveau 3

Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?

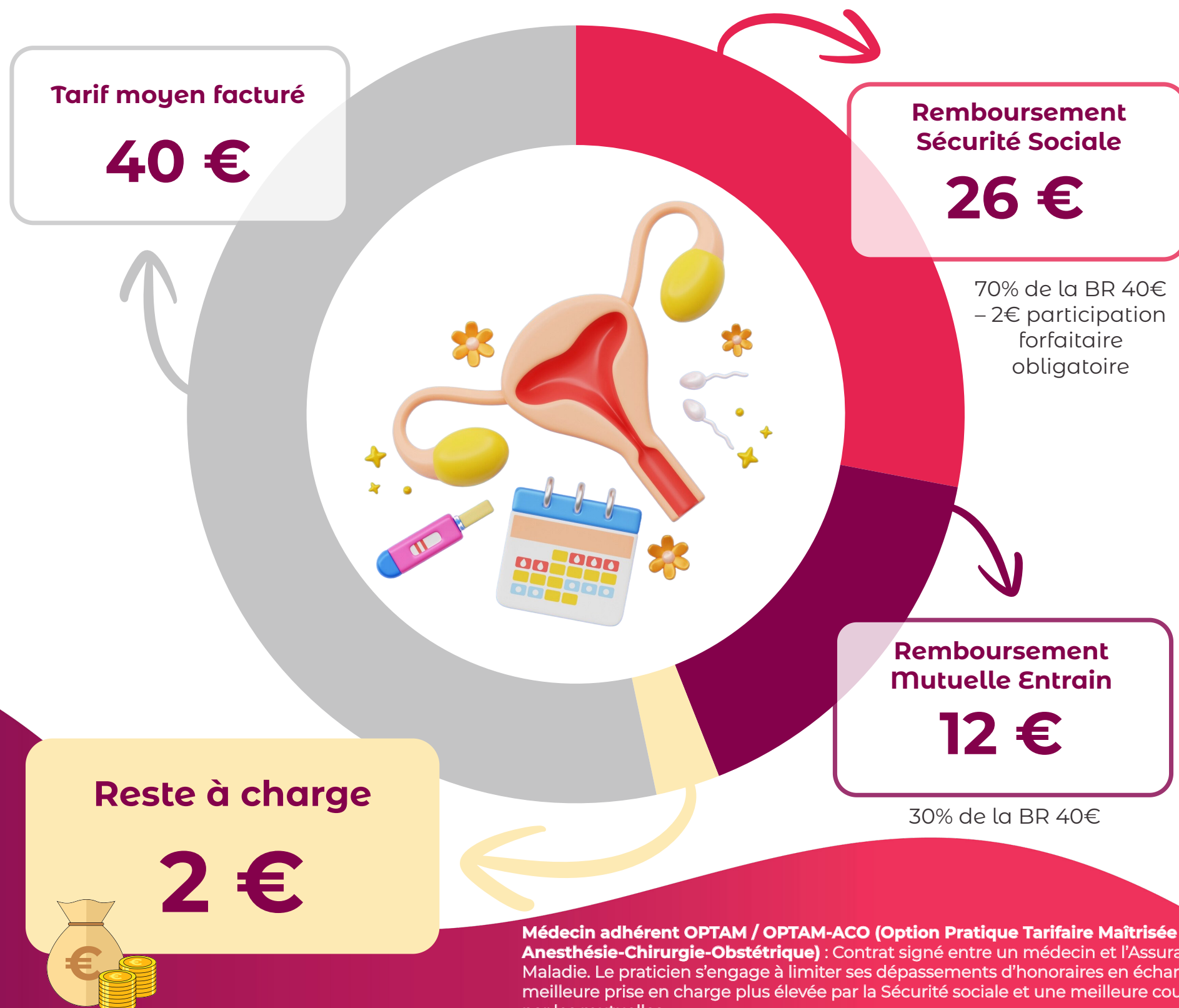


BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO***



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 1 : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

66 €

Remboursement
Sécurité Sociale

14,10 €

70% de la BR 23€ – 2€
participation forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain

25,30 €

180% de la BR 23€ - 70% déjà
remboursé par la Sécu

Reste à charge

26,60 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 2 : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

950 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

710 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement hors 100% santé

Tarif moyen
1515 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

1010 €

Forfait de remboursement
jusqu'à 1250€ par oreille, soit :
1250 € - 240 € déjà remboursé
par la Sécu

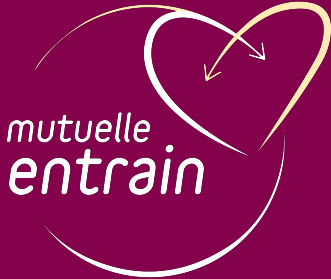
Reste à charge

265 €

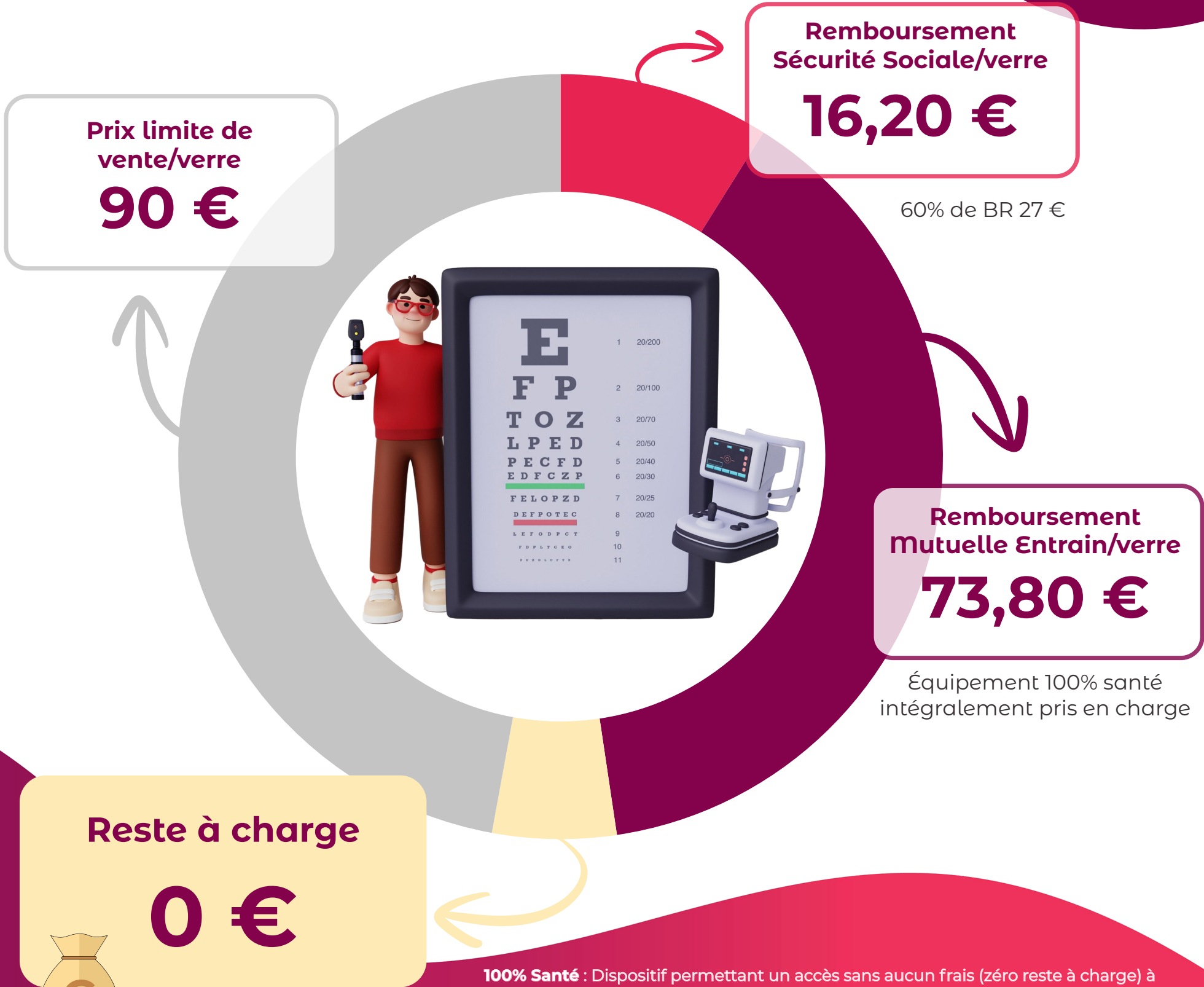


Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **verres progressifs** de lunette ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen/verre

246 €



Remboursement
Sécurité Sociale /verre

0,03 € / verre

60% de BR 0,05 €

Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

199,97 €

Forfait de remboursement
plafonné à 400 €, soit 200€/verre

Reste à charge/verre

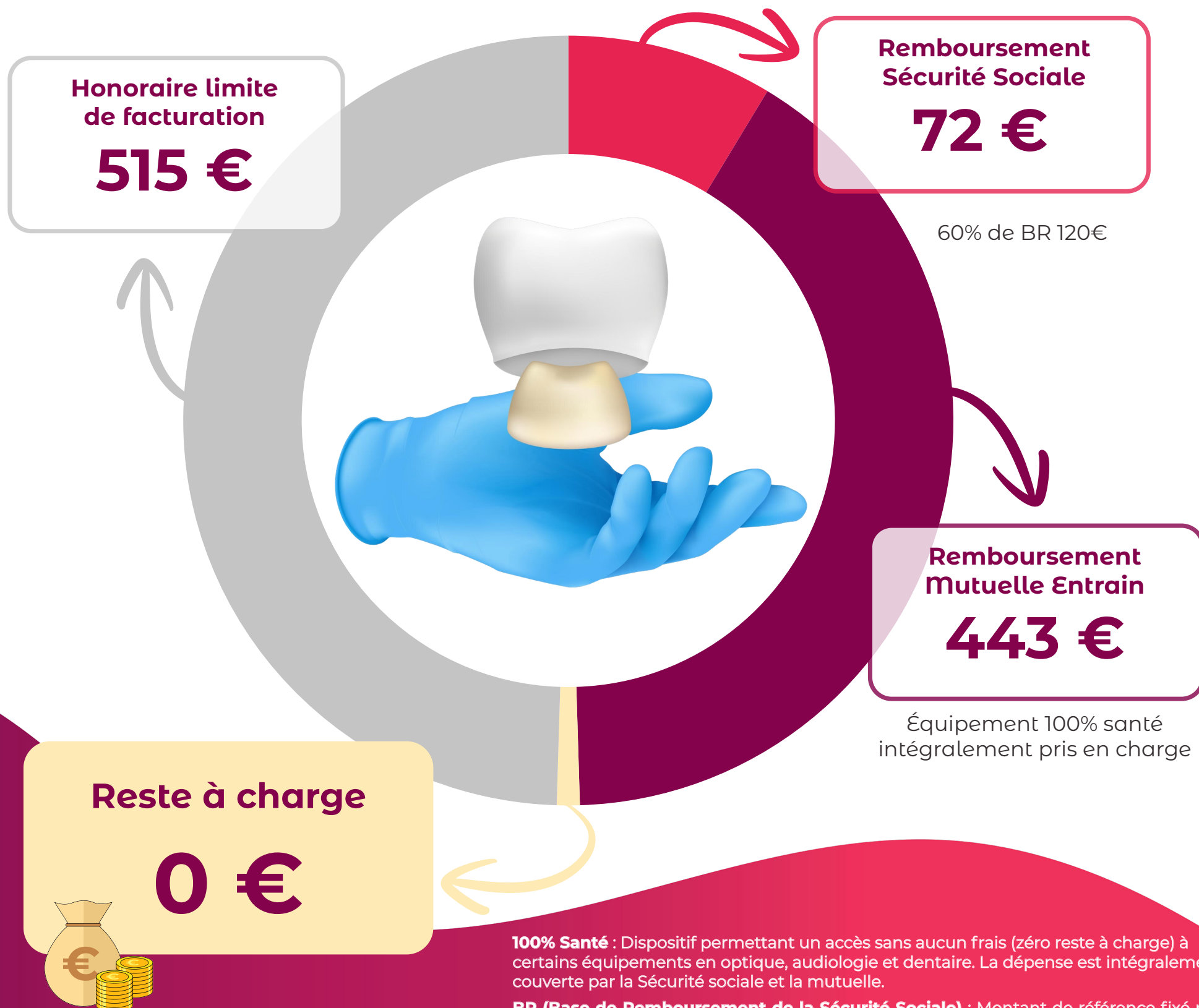
46 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen

561,99 €

Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entrain

348 €

350% de la BR 120 € - 72 €
(60% déjà remboursé par la
Sécurité Sociale)

Reste à charge

141,99 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par
l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait
**médecine douce chez un professionnel
avec diplôme d'état**



Acupuncteur

Diététicien

Psychologue

Ergothérapeute

Pédicure

Podologue

Étiopathe

Chiropracteur

Psychomotricien

Homéopathe

Forfait annuel

150€

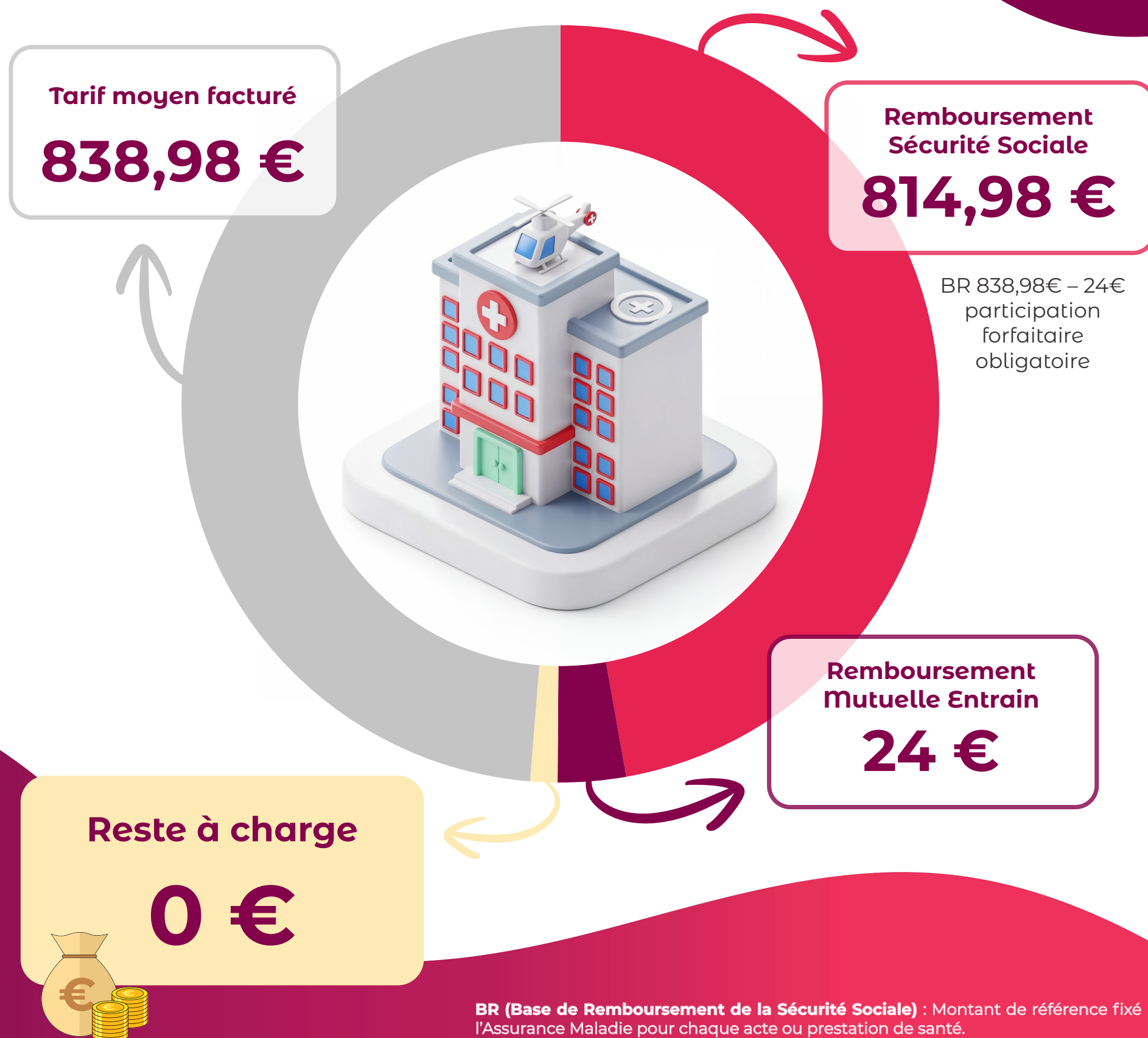


Gamme Pro Transport

Exemples de remboursement

Niveau 4

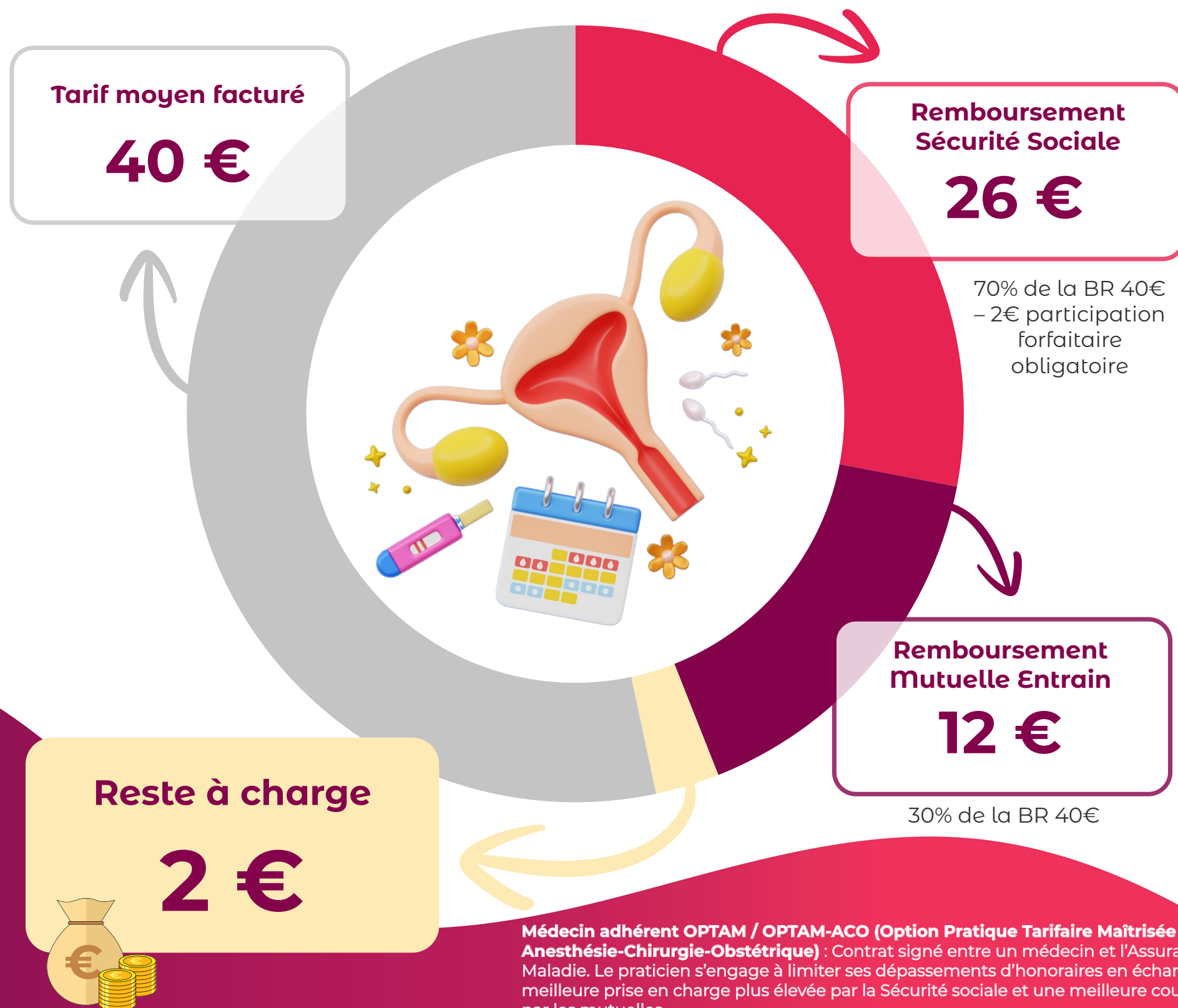
Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?



Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO***



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 1 : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

66 €

Remboursement
Sécurité Sociale

14,10 €

70% de la BR 23€ – 2€
participation forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain

29,90 €

200% de la BR 23€ - 70% déjà
remboursé par la Sécu

Reste à charge

22 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 2 : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte
une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez
pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

950 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

710 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?

Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement hors 100% santé



Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Tarif moyen

1515 €

Remboursement
Mutuelle Entrain

1275 €

Forfait de remboursement
jusqu'à 1700€ par oreille et
tenant compte du
remboursement déjà effectué
par la Sécu

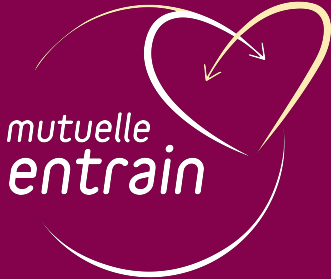
Reste à charge

0 €

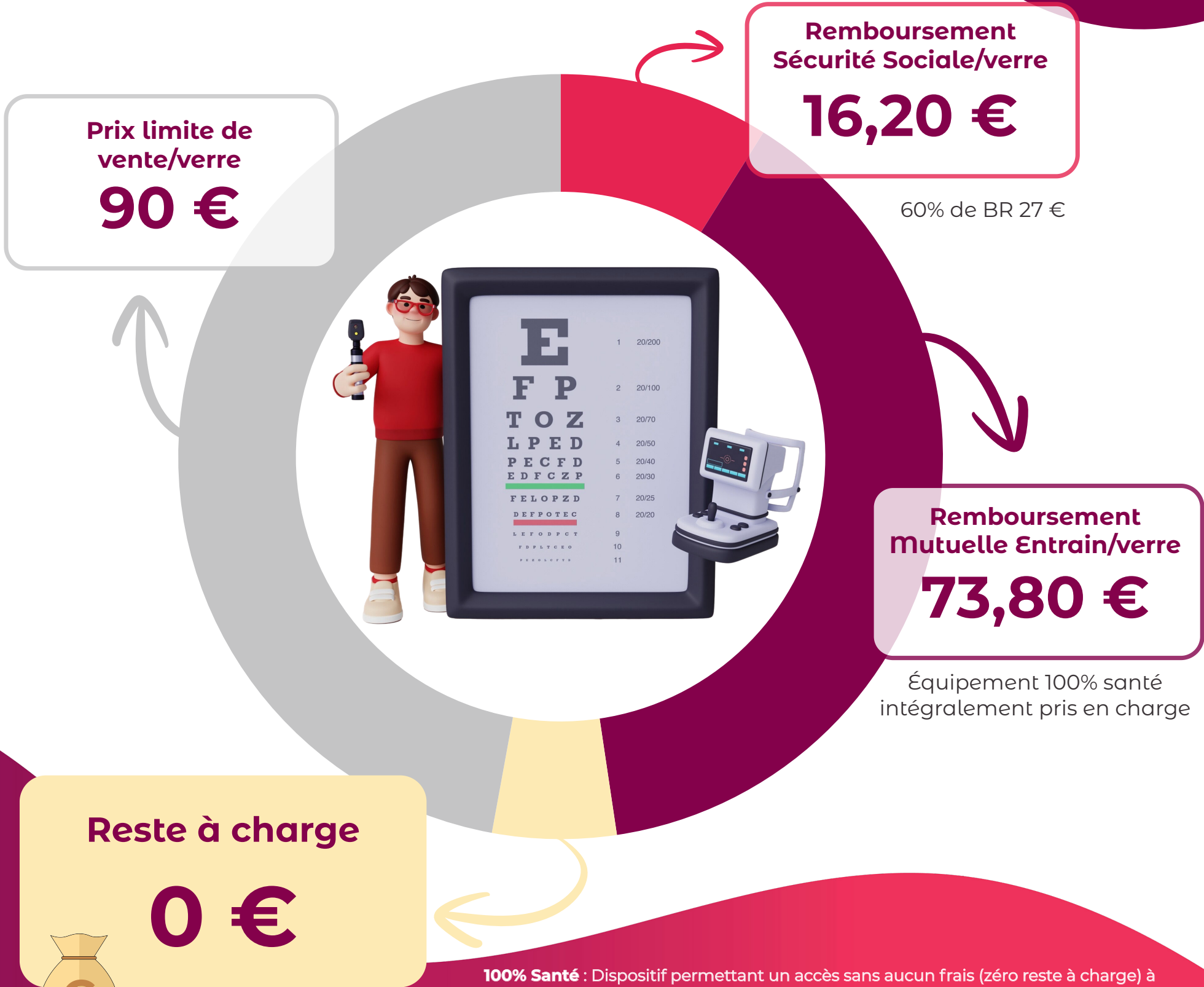


Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent
des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **verres progressifs** de lunette ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen/verre

246 €

Remboursement
Sécurité Sociale /verre

0,03 € / verre

60% de BR 0,05 €

Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

245,97 €

Forfait de remboursement
plafonné à 600 €, soit 300€/verre

Reste à charge/verre

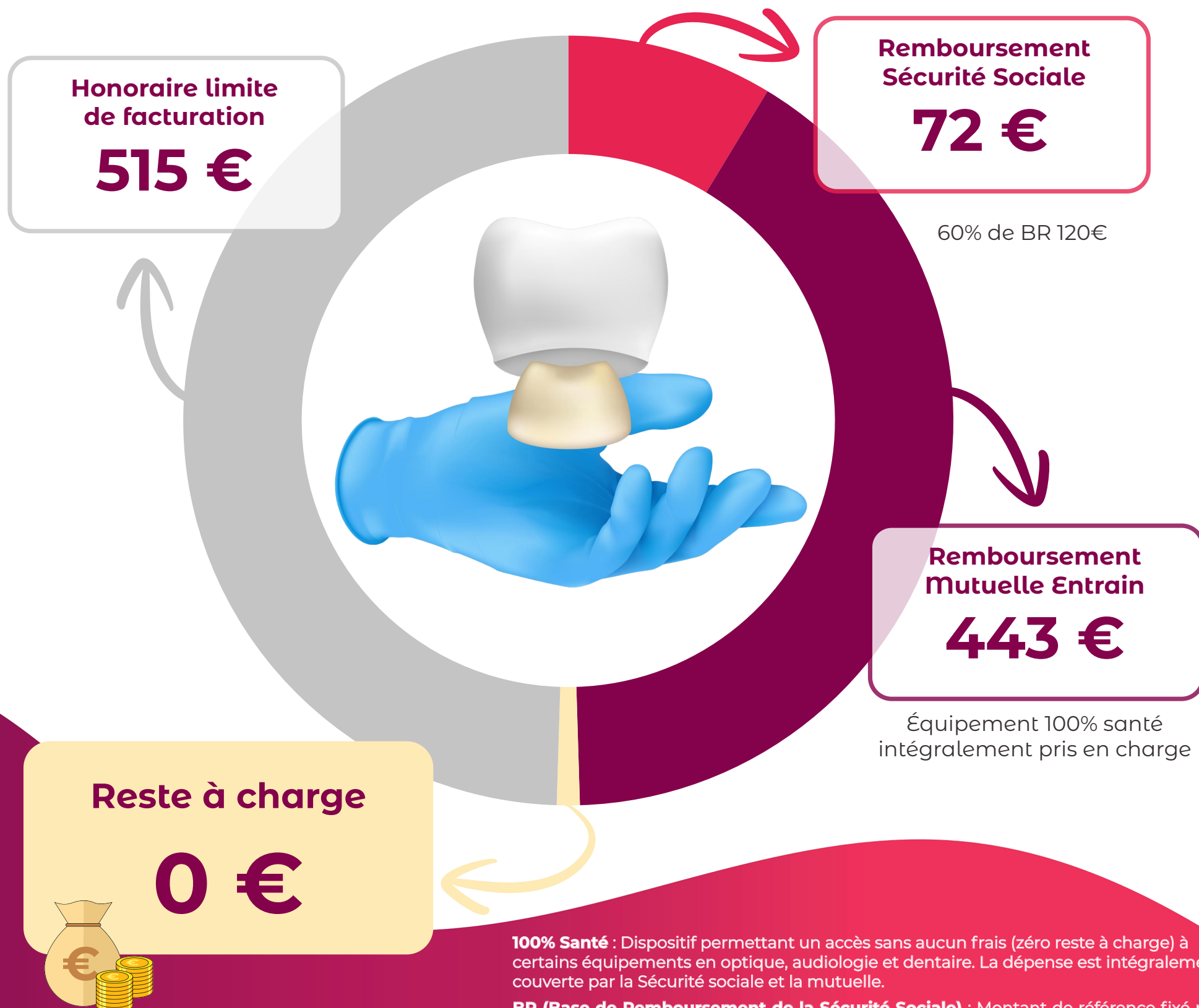
0 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement 100% santé



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen

561,99 €

Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entrain

408 €

400% de la BR 120 € - 72 €
(60% déjà remboursé par la
Sécurité Sociale)

Reste à charge

81,99 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par
l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait
**médecine douce chez un professionnel
avec diplôme d'état**



Acupuncteur

Diététicien

Psychologue

Ergothérapeute

Pédicure

Podologue

Étiopathe

Chiropracteur

Psychomotricien

Homéopathe

Forfait annuel

200€

